

Tournai/Tournai : éléments d'équipement en matière animale

Marianne DELCOURT-VLAEMINCK

Lors de la pose du grand collecteur sur la rive gauche à Tournai, on a découvert en 1997 dans la couche romaine de la chambre CV 12 deux éléments complets et trois fragments en matière animale, indéterminés à l'époque. Il s'agit de pontets ou appliques de fourreaux de spathas de deux types différents.

Le premier groupe (type Nydam) comprend un exemplaire complet et trois fragments, tous en os. Le pontet intact, légèrement arqué et de forme sub-rectangulaire, se termine aux extrémités par une languette trapézoïdale amincie servant à sa fixation par ligature sur le fourreau. L'avvers à la surface régulière est décoré de deux lignes longitudinales légèrement incurvées s'arrêtant au départ de la languette. Selon les modèles découverts, l'amorce de la languette peut être séparée ou non du corps de la pièce par une incision transversale.

De profil, l'applique (recollée) a l'aspect d'un petit pont reposant sur deux pieds plats et épais, enserrant un large empattement (3,5 cm) surmonté par l'arc à la face interne lustrée par le cuir de la ceinture.

Dimensions de l'exemplaire intact (inv. M 2345) : longueur 9,79 cm ; largeur max. 1,44 cm ; épaisseur max. 0,52 cm ; épaisseur min. 0,23 cm ; hauteur de la concavité 0,45 cm.

Le second groupe ne comporte qu'une pièce en bois de cervidé d'allure plus élancée que les précédentes et aussi légèrement plus arquée. De forme rectangulaire aux bords doucement concaves, elle ne porte aucun décor sur l'avvers. Une incision transversale sépare l'arc des extrémités amincies en forme de languette au fil plutôt arrondi, parfaitement lisse. De profil, on remarque entre les pieds un empattement large de 5,2 cm surmonté de l'arc à la face ventrale bien lustrée.

Dimensions de l'exemplaire (inv. M 2333) : longueur 11,2 cm ; largeur max. 1,41 cm ; épaisseur max. 0,55 cm ; épaisseur min. 0,52 cm ; hauteur de la concavité 0,6 cm.

S'agit-il d'une variante du Nydam ou d'un autre type ? La documentation sur ce sujet étant lacunaire, il est actuellement difficile de trancher.

Ces barrettes de suspension, qui font partie de l'équipement du guerrier à l'époque romaine, sont attestées au milieu et à la seconde moitié du III^e siècle avec, toutefois, une présence encore possible jusqu'à la seconde moitié du IV^e siècle. Quant à établir une relation entre ces pontets et l'atelier « tournaisien » d'équipements militaires mentionné dans la *Notitia Dignitatum*, voilà une limite qu'il serait imprudent de franchir.

Exemplaire de type Nydam (inv. M 2345) :
A. Recto ; B. Verso.



Exemplaire en bois de cervidé (inv. M 2333) :
A. Recto ; B. Verso.

